SYCODEC Plaine et Montagne Rémoises

Le Bulletin du Sycodec

Déchèteries : les nouveaux horaires d'ouverture

Une nouvelle déchèterie à Villers-Marmery

Et aussi :

- Bacs du Sycodec : mode d'emploi
- Les reports de collecte de fin d'année...

Numéro 20 - Novembre 2009

Sommaire

- Informations pratiques — Page 2
- Une nouvelle déchèterie à VILLERS-MARMERY — Page 3
- Déchèteries du Sycodec : les nouveaux horaires — Page 4
- Enquête de satisfaction des déchèteries : les résultats — Page 5
- Vos questions sur les bacs du Sycodec — Page 6

édito

Aidons la nature, réduisons nos déchets !

C'est l'un des objectifs du volet déchets de la loi Grenelle 1 votée cet été : la réduction de 7% du tonnage d'ordures ménagères sur cinq ans.

Nous en produisons aujourd'hui 10 000 tonnes sur le territoire du Sycodec.

Dans ce cadre, chaque collectivité doit élaborer un plan de prévention avec des actions concrètes visant à réduire la production de déchets. Ce plan est déjà en marche, notamment avec la campagne de promotion du compostage domestique et la mise en place d'autocollants «STOP PUB».

Depuis 2001, le Sycodec a souvent été précurseur dans les méthodes de collecte et de traitement des déchets. Aujourd'hui repris dans le Grenelle, la collecte en bacs deviendra obligatoire, de même que le développement des déchèteries, équipements ayant déjà été réalisés par notre collectivité.

Les dernières dispositions de la loi Grenelle prévoient également une obligation de mettre en place une tarification incitative pour le financement des déchets. Il s'agit de faire payer à chaque foyer une partie de sa contribution en fonction de ce qu'il produit comme déchets. Le Sycodec a donc pris la décision de mener une étude sur l'éventualité de mettre en place un système de financement incitatif en remplacement du système actuel (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ou Budget Général).

C'est en adoptant un comportement responsable, que nous continuerons à maîtriser les coûts de gestion de nos déchets.

Dès à présent, restons ou devenons éco-citoyens, trions, réduisons notre production de déchets, changeons notre comportement de consommation.

Merci de votre compréhension et bon tri !

A. TOULLEC

En Bref .....

Calendrier 2010 du Sycodec

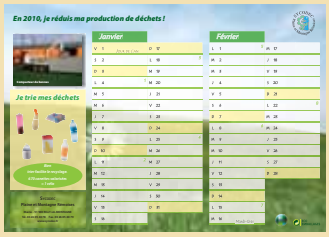

Un seul modèle : 6 pages format A4. Le thème : «***En 2010, je réduis ma production de déchets !***»

Bornes à verre

Des autocollants rappelant les consignes de tri sont désormais visibles sur les bornes à verre.

Rappel : sacs seuls

Nous vous remercions d'utiliser les bacs mis à disposition par le Sycodec pour la collecte des vos déchets. Les sacs sortis seuls ne sont pas collectés.

Compostage domestique

Pour vous aider à réduire votre production de déchets ménagers, le Sycodec vous propose d'acquérir un composteur domestique au prix de 32 €. Renseignements au :

03 26 05 40 78

Pour nous contacter...

- Vous avez un problème avec la collecte de vos déchets : collecte@sycodec.fr
- Vous avez un problème avec une poubelle : gestionbac@sycodec.fr
- Vous souhaitez des renseignements sur le tri ou sur notre programme d'éducation à l'environnement : animation@sycodec.fr
- Pour vos autres questions : administration@sycodec.fr

Les reports de collecte de fin d'année

Jour de collecte	Communes concernées	Sortez vos bacs
Mercredi	**Bacs bordeaux** : Auménancourt, Bazancourt, Boult-sur-Suippe, Bourgogne, Fresne-les-Reims, Isles-sur-Suippe, Pomacle, St Etienne sur Suippe, Warmeriville **Bacs jaunes et bleus** : Aubérive, Beaumont-sur-Vesle, Beine-Nauroy, Berru, Bétheniville, Cernay-les-Reims, Champfleury, Dontrien, Nogent l'Abbesse, Prunay, Puisieulx, St Hilaire le Petit, St Martin l'Heureux, St Souplet sur Py, Sillery, Trois Puits, Vaudésincourt, Villers aux Noeuds	***Samedi 14 novembre 2009*** ↳ pour le rattrapage du mercredi 11 novembre 2009
Vendredi	**Bacs bordeaux** : Aubérive, Beaumont-sur-Vesle, Beine-Nauroy, Berru, Bétheniville, Cernay-les-Reims, Champfleury, Dontrien, Nogent l'Abbesse, Prunay, Puisieulx, St Hilaire le Petit, St Martin l'Heureux, St Souplet sur Py, Sillery, Trois Puits, Vaudésincourt, Villers aux Noeuds **Bacs jaunes et bleus** : Billy-le-Grand, Chigny-les-Roses, Les Petites Loges, Ludes, Mailly-Champagne, Montbré, Trépail, Rilly-la-Montagne, Vaudemange, Verzenay, Verzy, Ville en Selve, Villers Allerand, Villers Marmery	***Samedi 26 décembre 2009*** ↳ pour le rattrapage du vendredi 25 décembre 2009 ***Samedi 2 janvier 2010*** ↳ pour le rattrapage du vendredi 1er janvier 2010

Rappel consignes de tri

Dans la poubelle jaune, je jette les **emballages que l'on peut recycler** :

- les bouteilles et flacons en plastique,
- les petits cartons d'emballage,
- les emballages en métal (boîtes de conserve, canettes, aérosols)

Attention, il ne faut pas y jeter : les pots de yaourt, les barquettes en plastique, les journaux, les objets divers, les sacs en plastique ...

Une nouvelle déchèterie à VILLERS-MARMERY

Une nouvelle déchèterie a ouvert ses portes route des Petites-Loges à VILLERS-MARMERY le lundi 15 juin 2009. Construite dans le cadre de l'amélioration du service des déchèteries, elle remplace le centre d'apport volontaire de TRÉPAIL aujourd'hui définitivement fermé.

La construction de la déchèterie de VILLERS-MARMERY a représenté un investissement de 390 000 € entièrement pris en charge par le Sycodec.

La déchèterie est ouverte

	Matin	Après-midi
Lundi	*fermé*	14h-18h
Mardi	*fermé*	*fermé*
Mercredi	9h-12h	*fermé*
Jeudi	9h-12h	*fermé*
Vendredi	9h-12h	*fermé*
Samedi	9h-12h	14h-18h

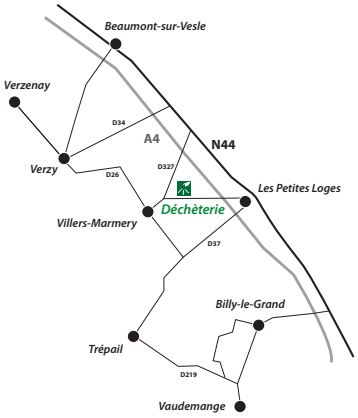

Vous pouvez y déposer

	Les cartons d'équipement et les cartons issus des activités professionnelles		Les cartouches d'imprimantes et photocopieurs
	Les déchets de soins des particuliers (***sur inscription uniquement***)		Les déchets ménagers spéciaux des particuliers (peintures, solvants...)
	La ferraille		Les gravats
	L'huile moteur des particuliers		Le tout-venant
	Les piles et batteries		Les végétaux
	Les emballages en verre		

Attention, vous ne pouvez pas déposer :

L'amiante et les déchets dangereux, les déchets ménagers collectés en porte à porte (bacs bordeaux, bacs jaunes, bacs bleus), les médicaments, les pneus.

Le saviez-vous ?

Suite à une convention signée avec le Sycodec, les habitants des communes de SEPT SAULX et VAL DE VESLE peuvent également accéder à la déchèterie de VILLERS-MARMERY.

Déchèteries du Sycodec : les nouveaux horaires d'ouverture

Afin de mieux répondre à vos attentes, les heures d'ouverture des déchèteries de BAZANCOURT, BEINE NAUROY, BRIMONT, HERMONVILLE, SILLERY et WITRY LES REIMS ont été modifiées.

Heures d'ouverture supplémentaires

BAZANCOURT - Ch. de la Cavée de Pomacle

	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	fermé
Mardi	fermé	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	fermé
Jeudi	9h - 12h	fermé
Vendredi	fermé	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	fermé

BEINE NAUROY - Rue de Nogent

	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	fermé
Mardi	9h - 12h	fermé
Mercredi	fermé	14h - 18h
Jeudi	fermé	fermé
Vendredi	9h - 12h	fermé
Samedi	fermé	14h - 18h

BRIMONT - RD 966

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 13h	fermé
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	fermé	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	fermé	14h - 18h
Samedi	fermé	14h - 18h

HERMONVILLE - Rue de Reims

	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	fermé
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	fermé	14h - 18h
Jeudi	9h - 13h	fermé
Vendredi	9h - 13h	fermé
Samedi	9h - 13h	fermé

PONTFAVERGER - Route de Bétheniville

	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	14h - 18h
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	fermé	fermé
Jeudi	fermé	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	fermé
Samedi	fermé	14h - 18h

RILLY-LA-MONTAGNE - Rue des Rozais

	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	fermé
Mardi	9h - 12h	fermé
Mercredi	9h - 12h	fermé
Jeudi	9h - 12h	fermé
Vendredi	fermé	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	fermé

SILLERY - Rue de Châlons

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	fermé
Mardi	fermé	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	fermé	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

VAUDESINCOURT - Lieu-dit La Forêt

	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	fermé
Mardi	fermé	14h - 18h
Mercredi	fermé	fermé
Jeudi	fermé	fermé
Vendredi	fermé	fermé
Samedi	9h - 12h	fermé

VILLERS-MARMERY - Route des Petites Loges

	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	14h - 18h
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	9h - 12h	fermé
Jeudi	9h - 12h	fermé
Vendredi	9h - 12h	fermé
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

WARMERIVILLE - Route du Mesnil

	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	14h - 18h*
Mardi	9h - 12h	fermé
Mercredi	fermé	14h - 18h*
Jeudi	fermé	14h - 18h*
Vendredi	9h - 12h	fermé
Samedi	fermé	14h - 18h*

** Heures d'hiver : 13h - 17h*
(A compter du lundi suivant le week-end de passage aux heures d'hiver)

WITRY-LES-REIMS - Route de Fresne

	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	fermé	14h - 18h
Jeudi	fermé	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 18h
Samedi	9h - 12h30	13h - 18h

Nous vous rappelons que les déchèteries sont **fermées les dimanches et jours fériés.**

Vous souhaitez obtenir des renseignements sur une déchèterie ? Contactez le :

03 26 05 40 78

Enquête de satisfaction des déchèteries : les résultats

Vous êtes nombreux a avoir répondu à l'enquête de satisfaction sur le service déchèteries menée entre janvier et juin 2009 et nous vous en remercions.

Retrouvez ci-dessous les résultats détaillés.

Vos réponses au questionnaire de satisfaction :

	☺ Satistait	☹ Non satisfait
Etes-vous satisfait par les heures d'ouverture des déchèteries ? (*avant les changements d'horaires*)	73 %	27 %
Le gardien est-il disponible ?	91 %	9 %
Les déchèteries sont-elles bien situées ?	95 %	5 %
Les déchèteries sont-elles bien indiquées dans les communes ?	78 %	22 %
Les déchèteries vous semblent-elles de dimension adaptée ?	75 %	25 %

Les déchets déposés :

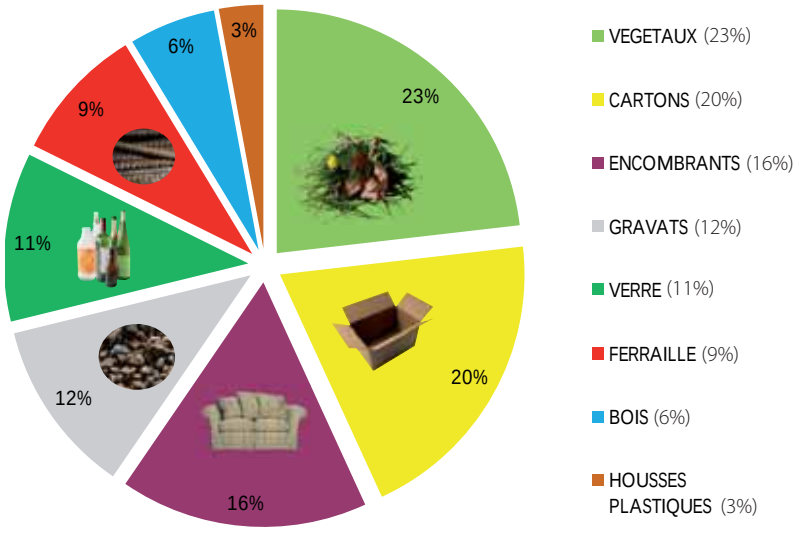

Ci-contre, la liste des déchets les plus fréquemment déposés en déchèterie.
23 % de ces déchets sont des déchets verts.

Nous vous rappelons que **les particuliers** peuvent également déposer :

- les déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, huiles de friture ...),
- les déchets de soins piquants et coupants (sur inscription uniquement),
- les cartouches d'encre d'imprimantes et photocopieurs,
- les piles et batteries,
- l'huile moteur.

Afin de mieux répondre à vos attentes :

↳ Les **horaires d'ouverture ont été modifiés** (Voir page 4)

↳ **Des travaux d'agrandissement** sont prévus en fin d'année dans les déchèteries de PONTFAVERGER, RILLY-LA-MONTAGNE et WITRY-LES-REIMS (installation de bennes supplémentaires). Ces travaux ne devraient pas entraîner de fermeture.

Poubelles du Sycodec : mode d'emploi

A qui appartiennent les bacs ?

Les poubelles appartiennent au Sycodec et sont mises à votre disposition. Elles sont attribuées à une adresse, qui figure sur une étiquette au dos de la poubelle.

Fourniture et maintenance des bacs, qui paye ?

Toutes les interventions concernant les bacs de collecte sont comprises dans la cotisation annuelle demandée aux communautés de communes par le Sycodec. Aucun frais supplémentaire n'est demandé à l'usager lors d'une intervention.

Bac cassé, qui contacter ?

Si l'un des bacs est cassé, vous devez contacter le Sycodec au 03 26 05 40 78. Nous effectuerons une demande de réparation. La maintenance des poubelles est effectuée par la société PLASTIC OMNIUM.

Je préfère sortir des sacs plutôt que mon bac

En 2001, chaque foyer a reçu trois poubelles pour la collecte des déchets. Vous devez utiliser les bacs fournis par le Sycodec. **Les sacs sortis seuls ne sont pas collectés**.

Exceptionnellement, j'ai plus de déchets que d'habitude

Si **exceptionnellement** vous avez produit plus de déchets que d'habitude, vous pouvez :

- Mettre le surplus d'ordures ménagères dans des sacs fermés à coté du bac bodeaux ;
- Mettre le surplus de tri dans des sacs **ouverts** ou un carton à coté du bac jaune.

A quel moment sortir les poubelles ?

Les heures de collecte pouvant varier (problèmes rencontrés sur la tournée, moins de bacs à collecter en période de congés...), nous vous demandons de sortir vos poubelles la veille au soir.

Je déménage, que faire des bacs ?

Lorsque vous déménagez, vous devez laisser les bacs sur place. Si vous emménagez dans une commune adhérente au Sycodec, vous devez demander de nouveaux bacs.

Bac volé, que faire ?

En cas de vol de bac, vous devez nous faire parvenir une déclaration sur l'honneur de vol à l'adresse suivante : Sycodec - Mairie - 51 500 RILLY-LA-MONTAGNE. N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes et le type de bac disparu.
A réception de votre courrier, nous effectuerons une demande pour un nouveau bac.

Peut-on demander un échange de bac ?

Si votre famille s'agrandit ou si vous produisez peu de déchets ménagers, la dotation n'est peut-être pas adaptée à votre foyer. Vous pouvez demander un échange de bac au 03 26 05 40 78.
Lors de la mise en place du tri des déchets en 2001, nous avons établi une «*règle de dotation*» par foyer. Cependant, votre production de déchets dépend essentiellement de votre mode de vie et de consommation et peut varier d'un foyer à l'autre.

Puis-je utiliser une poubelle personnelle ?

En 2001, chaque foyer a reçu trois poubelles pour la collecte des déchets. Vous devez utilisez les bacs fournis par le Sycodec. **Les poubelles personnelles sorties seules ne sont pas collectées**.

Idées reçues sur la collecte sélective

Recyclons les préjugés
préjugé n° 7
« Il y a peu de produits faits avec des matériaux recyclés »
[FAUX]
Allez, il est l'heure de rentrer à la maison.
Manon ! À toi de ramasser les emballages ! On les triera à la maison pour qu'ils soient recyclés ... Une deuxième vie les attend !
Mais ce sont peut-être déjà des emballages recyclés ?
Ça m'étonnerait, il n'y a pas beaucoup de produits qui sont faits avec des matériaux recyclés.
C'est faux, il y en a plus qu'on ne le croit. Dans une bouteille en verre coloré, il y a en moyenne 90% de verre recyclé. Et on peut recycler le verre à l'infini !
Pour le verre je savais... mais, c'est tout ?
Non ! Par exemple, un chariot ou une casserole contiennent souvent de l'acier recyclé. Et dans une voiture ou un fer à repasser, il peut y avoir de l'aluminium recyclé.
www.ecoemballages.fr
ECO EMBALLAGES

Recyclons les préjugés
préjugé n° 8
« On ne peut pas trier les bouteilles d'huile »
[FAUX]
Chouette ! Ça fait longtemps que tu ne nous a pas fait des frites !
Oui, je sais, mais entre la fumée et toute l'huile qu'il faut pour la friteuse...
En plus, on ne peut pas trier les bouteilles d'huile !
Pas du tout ! Les bouteilles d'huile en verre ont toujours été recyclées. Et pour ceux qui suivent un peu l'actualité, désormais, on peut aussi trier les bouteilles d'huile en plastique !
Eh bien, tu vas pouvoir aller déposer ces bouteilles d'huile avec les autres bouteilles à recycler !
Un Thomas serviable, c'est un vrai scoop !
www.ecoemballages.fr
ECO EMBALLAGES

Sycodec Plaine et Montagne Rémoises

Mairie - 51500 RILLY-LA-MONTAGNE
Tél. 03 26 05 40 78 Fax. 03 26 05 40 79
E-Mail : administration@sycodec.fr
Site Internet : www.sycodec.fr

QualiTri

ECO EMBALLAGES

Directeur de la publication :
Alain TOULLEC

Conception / Création / Rédaction :
Nathalie THIÉRY

Avec la participation de :
Audrey CASTELLA / Sébastien BARTHÉLÉMY
Thomas GARINET / Céline JACQUES
Carole RENAUD GOUD / Frédérik ROCHET

Photos : © P. Desgrieux / photothèque Eco-Emballages - © P. Cluzeau / photothèque Valorplast - Imprimé sur du papier recyclé